Une femme en niqab a tenté d'être verbalisée devant l'Assemblée nationale

20/04/2011 à 18h18

Une femme en niqab a tenté en vain de se faire verbaliser mercredi, en déambulant devant l'Assemblée nationale, sous les yeux de gendarmes et de policiers, dans le cadre d'une action de «*provocation*» organisée par l'association «Touche pas à ma Constitution», a constaté l'AFP.

Comment voulez-vous que la loi s'applique dans les quartiers populaires, si elle n'est pas appliquée ici ? (Rachid Nekkaz, porte-parole de «Touche pas à ma Constitution»).

«*C'est symbolique. On est devant l'assemblée nationale pour riposter contre cette loi qui viole ma liberté individuelle d'exercer ma religion*», a expliqué Hind Ahmas, 31 ans, attablée en terrasse d'un bar de la place du Palais Bourbon.

Cette jeune femme d'Aulnay-sous-Bois, vêtue d'un niqab marron et noir, précise qu'elle n'a pas encore été verbalisée, depuis l'entrée en vigueur le 11 avril de la nouvelle loi interdisant le port du voile intégral dans l'espace public. Devant quelques médias, elle a déambulé sur la place, à quelques mètres des gendarmes en faction devant l'Assemblée nationale, et de policiers chargés de surveiller une manifestation de retraités miniers organisée à quelques pas. **Les forces de l'ordre l'ont vue, mais aucun ne s'est approché d'elle.**

Le JDD Le Figaro/AFP (Merci à Mnemic)